



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
d'ARLON, le 29 DEC. 2011
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : 0404.340.144

Dénomination

(en entier) : **SOCIETE TECHNIQUE DES ECHANGEURS DE CHALEUR S.A.G.**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DE FONTENOILLE 17, à 6820 FLORENVILLE (SAINTE CECILE)

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS

D'un acte reçu par le notaire Jean-Pierre JUNGERS, à Florenville, en date du 28/12/2011, en cours d'enregistrement, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la SA " SOCIETE TECHNIQUE DES ECHANGEURS DE CHALEUR S.A.G." a pris les résolutions suivantes:

- a) Décision de transformer les actions au porteur en actions nominatives.
- b) Décision de compléter l'article 6 in fine des statuts par ce qui suit :

« Aux termes de l'acte de modification des statuts de ce 28 décembre 2011, les actions sont détenues par les personnes ci-après :

 - numéro 1 à 12.100 incluse pour celles à inscrire par la SA de droit luxembourgeois « SAG INDUSTRIES » sur la page à ouvrir à son nom dans le registre des actions nominatives,
 - numéros 12.101 à 24.200 incluse pour celles à inscrire par Monsieur CHARLIER Pierre sur la page à ouvrir à son nom dans ledit registre.».
- b) Décision de modifier l'article 8 des statuts et de le remplacer par ce qui suit :
 - suppression de l'alinéa unique.
 - Insertion d'un nouvel alinéa libellé comme suit « Les actions sont nominatives. Il est tenu au siège social de la société un registre des actions nominatives ».

POUR EXTRAIT CONFORME

Déposé en même temps qu'un expédition photocopique conforme du PV d'AGE, et qu'une coordination des statuts.

Notaire Jean-Pierre JUNGERS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2012 - Annexes du Moniteur belge